

## REUNION DU 11 JUIN 2019

Excusé : B. PLAT

Secrétaire : P. MIVIELLE

**Compte-rendu de la réunion du 13 Mai 2019** : ce compte rendu est approuvé sans modification.

**Affectation du FDAEC 2019** : Le montant du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes attribué à notre commune cette année, est de 14 420 €. Le conseil décide d'affecter cette aide aux travaux de busage le long de la RD 224.

**Adhésion du SIAEPA au SMEGREG** : dans la perspective d'une étude pour un nouveau forage de ressource en eau, le SIAEPA souhaite s'appuyer sur les compétences techniques du SMEGREG – Syndicat Mixte d'Étude et de Gestion de la Ressource en Eau du Département de la Gironde – Pour ce faire, l'ensemble des communes membres du SIAEPA doivent délibérer. Après exposé de Gérard GAY sur les avantages de cette adhésion, le conseil donne un avis favorable.

**Proposition d'un délégué au SIPHEM suite à modification des statuts** : la récente modification des statuts du SIPHEM se traduit par une réduction du nombre de délégués des communautés de communes. Pour la CdC du Réolais, le nombre de représentants passe de 41 à 17. Les communes devant faire des propositions de délégué à la CdC, le conseil propose Bernard PLAT, lequel était déjà représentant à ce syndicat.

**Busage RD 224 du bourg vers la salle des fêtes :**

**Pose d'équipements en prévision de l'enfouissement des lignes télécom** : afin de permettre ultérieurement l'enfouissement du réseau téléphonique, sans avoir à rouvrir une tranchée, il est décidé de faire poser des gaines et des chambres simultanément au busage. Le conseil valide le devis d'Eurovia pour 4 700 € ht.

**Plantations** : la plantation d'arbres, à l'identique de l'autre côté de route, est validée. Les arbres seront fournis par les pépinières ARRIVET (16 arbres à 62 € pièce : 992.00 € ht). La plantation sera faite par l'agent communal.

**Plan de la commune : Panneau de la salle communale** : les vitrages étant complètement étoilés, il est décidé de les remplacer par des panneaux acryliques sur la base du devis de l'entreprise CAZAUBON d'un montant de : 578.00 € ht.

**Informations / Questions Diverses :**

**Projet d'épandage de digestats par SUEZ Organique** : la presse écrite a récemment relaté ce projet. Le maire expose les informations qui ont pu être recueillies auprès de la Sous-Préfecture et de la CdC dont une quinzaine de communes des environs seraient concernées.

Il s'avère que les éléments connus et avérés à ce jour ne permettent pas de prendre une position pour ou contre ce projet, qui devra de toute façon être soumis à enquête publique.

**Inauguration Mairie/Médiathèque** : un point est fait sur les préparatifs de cette manifestation.

La séance est levée à 22h58.